



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Diversité des expressions culturelles

3 CP

Distribution limitée

CE/11/3.CP/209/2
Paris, le 28 février 2011
Original : français

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Troisième session ordinaire
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle II
14-17 juin 2011

Point 2 de l'ordre du jour provisoire : Adoption de l'ordre du jour

Décision requise : paragraphe 2

1. Ordre du jour provisoire

Ouverture de la session

1. Élection d'un(e) président(e), d'un(e) ou plusieurs vice-président(e)s et d'un rapporteur de la Conférence des Parties
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation de la liste des observateurs
4. Adoption du compte rendu analytique de la deuxième session ordinaire de la Conférence des Parties
5. Débat d'ordre général
6. Rapport du Comité sur ses activités et décisions à la Conférence des Parties
7. Approbation de directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention
8. Pertinence et faisabilité de la nomination de personnalités publiques chargées de promouvoir la Convention
9. Stratégie de levée de fonds pour le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC)
10. Soumission et diffusion des rapports périodiques quadriennaux des Parties à la Convention
11. Futures activités du Comité
12. Élection des membres du Comité
13. Autres questions

Séance de clôture

2. PROJET DE RÉSOLUTION 3.CP 2

La Conférence des Parties,

1. Ayant examiné le document CE/11/3.CP/209/2 ;
2. Adopte l'ordre du jour figurant dans le document susmentionné.